

# Les stages de préparation à la retraite

Nous intervenons au titre de l'ARAF sur les stages de préparation à la retraite ou départ en PDV, destinés tant au PS qu'au PN. Les dates de ces stages sont publiées régulièrement sur notre site [www.araf.info](http://www.araf.info)

Pour mémoire, en 2016, nous sommes intervenus sur 4 stages PS (170 personnes rencontrées) et plusieurs stages PN (202 personnes).

## Personnel au sol

L'objectif est de préparer les futurs retraités de la Compagnie, tant au plan administratif que financier

- L'inscription est effectuée par le correspondant Formation ou le responsable du service. La confirmation est donnée par AF Formation qui privilégie ceux dont la date de départ de la compagnie est la plus proche. Cette formation est sur la base du volontariat et se déroule sur une journée.
- Le module : "*Préparer sa retraite*" est essentiellement technique et donne les informations administratives et financières sur le calcul des retraites, les différentes caisses, la mutuelle, la détermination des droits, les démarches à effectuer, en bref : que faire, comment ça marche et à quoi s'attendre.

Ce module est réalisé en groupe de 30 à 60 personnes, selon les capacités des salles de formation au siège de CDG (Bât. Pégase) ou à PVP (Bât. des Sheds).

- Annie Bressange, Catherine Mignon, Henri Millot et Jean-Marie Minck interviennent dans ce module où, durant une heure, ils présentent l'ARAF, ses domaines d'action, ses objectifs et soulignent qu'il s'agit d'une association au service de ses adhérents pour défendre leurs droits, les informer, voire les assister ou les aider à trouver des solutions à leurs problèmes particuliers. Ils rappellent aussi notre souhait d'accueillir de nouveaux adhérents mais aussi des bénévoles, que ce soit au bureau de Paris ou dans nos Délégations régionales ou départementales, où tous les talents sont les bienvenus.

## Personnel de la nouvelle Cité Air France (PN et PS)

Le stage est organisé par le CE Lignes, Comité d'Etablissement Opérations Aériennes, à l'intention des personnels navigants et au sol de la nouvelle Cité Air France, qu'ils soient actifs ou qu'ils aient déjà quitté la compagnie. D'une durée de trois jours, il s'adresse aux volontaires après inscription auprès du CE lignes, moyennant une participation de 30 euros.

### Descriptif du stage

#### Premier jour :

- premier regard sur la cessation d'activité et sur la retraite,
- la retraite, un nouvel espace-temps : vivre au milieu des siens et au milieu des autres.

#### Deuxième jour :

- forme et santé : facteurs de risques, hygiène de vie, prévention,
- intervention d'un représentant de l'ARAF, sous la responsabilité de Christiane Taranoff, Isabelle Lenoble et Jack Roger, avec présentation de l'association, de ses actions au service des retraités et informations pratiques indispensables pour les nouveaux retraités (fonctionnement des ASSEDIC, de la CRAF, de la FNAR et de la CFR),
- les syndicats,
- le CE Lignes et ses particularités concernant les retraités,
- la caisse de retraite du Personnel Navigant,
- les pensions de retraite : Sécurité Sociale et complémentaires ARRCO-AQIRC.

#### Troisième jour :

- disposer de son patrimoine : aspects civils et fiscaux,
- présentation de la Mutuelle AF,
- des projets et des activités à la retraite : centres d'intérêt, objectifs, équilibre.